



Mieux vaut être riche et bien portant que pauvre et en mauvaise santé

A quelques mois des élections professionnelles, le SNE-CGC actuel gestionnaire des activités sociales et culturelles dévoile son vrai visage avec l'aide de son fidèle servant le SU-Unsa en la personne du secrétaire adjoint au CSE. Un syndicat clientéliste qui privilégie son électorat : l'encadrement supérieur à haut revenu. Une vision particulière de la justice sociale aux antipodes de celle de *Sud* qui a géré le Comité d'Entreprise jusqu'en 2018 dont le souci constant était d'offrir des prestations soumises au quotient familial et une prise en charge juste et proportionnelle aux revenus du salarié et sa famille.

La justice sociale à la mode CGC : favoriser les plus hauts revenus

Dès 2018, le syndicat gestionnaire alors accompagné de la CFDT dans sa tâche a annoncé la couleur. Avec la mise en place d'un site coûteux mais qui a l'avantage à leurs yeux de prendre tout en charge en livrant des prestations clé en main, avec des offres commerciales en tout genre qui vont du foie gras au parfum, en passant par le caviar... Il a mis fin aux propositions culturelles de qualité, aux mini-séjours accompagnés pour tous les enfants, tarifés selon ses moyens.

Au fil des années, le SNE-CGC déroule sa vision. Celle d'un syndicat purement clientéliste qui consiste à choyer son électorat : le cadre supérieur à haut revenus.

Lors du CSE de juillet, ces élus en peine de dépenser le budget alloué présentent en réunion du CSE une mesure destinée à augmenter le montant des chèques rentrée scolaire. Bravo, formidable. C'était sans compter la suite. Le montant de la rallonge : 20 € de plus pour les plus aisés de la catégorie 1 à 4, pour les autres catégories, ce sera 10 €. Plus tu gagnes, plus tu touches !

Sud défend une gestion juste et "sur-mesure" des activités sociales et culturelles

La mise en place d'un quotient familial au Comité d'Entreprise, c'est *Sud* avec son partenaire de l'époque. Pourquoi ? Il nous paraissait incongru qu'un salarié déclarant 100 000 € bénéficie d'une prise en charge identique à celui qui ne déclarait que 25 000 €. Une simple mesure de justice sociale pour que le CE profite à tous selon ses moyens. La défense d'un système équitable et non égalitariste.



Après avoir baissé chaque tranche de QF de 5 points, voilà que ces gestionnaires d'un nouveau genre sortent du bois avec des mesures qui privilégient les plus hauts revenus. Que nous réservent-ils encore ?